

Politique : la réforme prendra la voie de l'humilité

La lucidité à laquelle nous obligent les incertitudes de l'époque prépare peut-être le terrain à une nouvelle pratique politique, dont on peut raisonnablement attendre des résultats...



Les Français forment un peuple éminemment politique, qui n'a probablement aucun équivalent hormis la cité antique d'Athènes à son apogée du V^{ème} siècle avant Jésus-Christ.

A l'image des Grecs du temps de Périclès, nous idéalisons la chose politique et en même temps, de manière très pragmatique, **nous ambitionnons de voir le processus démocratique produire du concret**, fonctionner comme une mécanique bien huilée, visant à travers la conquête puis l'exercice du pouvoir, à transformer les attentes exprimées par le corps social en perspectives d'actions précises, génératrices à plus ou moins long terme, de changements, dans l'économie, dans la société, bien évidemment positifs mais surtout mesurables, sous-entendu d'ici à la prochaine consultation électorale.

Le pouvoir retrouvé de la sphère publique

Cette vision, très conceptuelle et souvent assimilée à une douce rêverie d'étudiants en sciences politiques, fut durant toutes les années quatre-vingt-dix raillée par les chantres de l'ultra-réalisme, qui se voyaient alors confortés dans leurs analyses par le sens immédiat de l'Histoire. Mais voilà, le monde post-1989 s'est à son tour effondré avec les tours jumelles le 11 septembre 2001. Depuis ce jour, nous avons en Occident compris une réalité élémentaire : **la politique n'a pas tout à fait dit son dernier mot. Elle ne se trouve pas encore crucifiée sur l'autel du tout économique.** Pour quelles raisons ? Parce que quelle que soit leur nature – terroriste, financière ou sanitaire – les crises, multiples, cycliques



et protéiformes, structurent désormais la marche du monde, au point de modifier drastiquement **l'art de diriger, devenu de fait une gouvernance de l'urgence permanente.**

La preuve : **depuis vingt ans, à chaque fois que survient une déflagration mondiale, tout le monde se tourne mécaniquement vers la puissance publique, l'objet du politique, même les libéraux !** En 2008, cet appel visait à absorber l'onde de choc de la crise financière des *subprimes*, les États américains et européens intervenant sur 2.400 milliards d'euros d'actifs privés contaminés. En 2020, submergés cette fois-ci par la crise du Covid, les mêmes États dans leur dialogue avec leur propre population, ont rivalisé en surenchère keynésienne, dépensant sans compter, laissant filer la dette de peur que la machine économique ne cale définitivement, et donne naissance à une spirale déflationniste de type 1929.

Les Français plébiscitent cet interventionnisme dicté par les circonstances : 71% d'entre eux approuvaient en septembre 2020 le plan de relance présenté par Jean Castex et Bruno Le Maire. On peut le regretter, bien qu'il soit difficile d'imaginer comment on aurait pu faire autrement, et s'inquiéter avec une prudence bienvenue, du boulet que représentera à terme cette dette publique colossale. Mais c'est un fait : à travers tout l'Occident, États-Unis inclus et hors temps de guerre, **la Personne morale publique n'a jusqu'à ce jour jamais autant pesé dans l'économie.** A titre d'exemple, en France, les dépenses publiques représentaient en 1960 35% du PIB. En 2017, ce même ratio culminait à 56% ! Il va bien falloir composer avec cette réalité, tout sauf impopulaire, qui remet la sphère publique et donc le politique au centre du jeu.

Une fois ce fait admis, la vraie question qu'il convient de se poser consiste à savoir si le moment est enfin venu, de soumettre aux Français par la voie des urnes un projet d'envergure, et une fois la légitimité des suffrages remportée, d'arriver à mettre en œuvre l'entreprise réformatrice promise.

Ces œuvres réformatrices qui traversent le temps

Bien que peu nombreuses, les ruptures réformatrices validées par le processus démocratique existent, si l'on se donne la peine de regarder dans le rétroviseur historique. A gauche, c'est en 1932 aux États-Unis que le *New Deal* de Franklin Roosevelt, en créant un État providence là où il manquait crûment, inaugure cette nouvelle façon de faire de la politique à travers la radicalité programmatique. François Mitterrand suivit une logique comparable avec son programme commun devenu 110 propositions pour la France qui, en 1981, amenèrent notre pays à vivre le grand chamboulement de l'économie administrée par la nationalisation des principaux leviers productifs et financiers.

Du côté de la droite, la tornade Thatcher, durant les années quatre-vingt, sorti le Royaume-Uni d'un déclin certain. Cette transfiguration, accomplie avec efficacité mais dans la douleur, reste pour cette famille politique la référence magistrale, au titre de sa consistance idéologique et de sa logique stratifiée : premier mandat, maîtrise budgétaire et monétaire, deuxième mandat, libéralisation des activités économiques et financières, troisième et dernier mandat, réforme des structures sociales, l'Éducation nationale en tête.

D'ailleurs, le vent en poupe libéral avait alors porté jusqu'en France, invitant l'opposition RPR-UDF de l'époque, à élaborer dès 1983 une plate-forme pour l'alternance bien plus fouillée qu'à l'accoutumée. Elle alla même jusqu'à faire l'objet en 1984 d'une publication chez Flammarion sous la forme d'un ouvrage collectif, et inspira assez fidèlement en 1986 l'agenda de travail du gouvernement Chirac de première cohabitation, l'un des gouvernements les plus réformateurs qu'ait connu la France au cours des quarante dernières années.

Deux remarques sur ces précédents historiques issus de droite et gauche. Tous hormis l'expérience de 1981 – c'est-à-dire Roosevelt, Thatcher et Chirac 1986 – ont produit des réformes durables, des réformes conservées pour l'essentiel par leurs successeurs indépendamment de leur couleur politique. Pour la plupart encore en vigueur aujourd'hui, elles ont indéniablement contribué à changer la face de leur pays.



En outre, uniquement en ce qui concerne les cas anglo-saxons, l'élan réformateur s'est vu à nouveau légitimé par les urnes, cette fois-ci *a posteriori*, autrement dit par l'obtention d'un *quitus* de confirmation, Roosevelt gagnant personnellement trois nouvelles élections présidentielles successives, Thatcher deux législatives. Leurs opposants durent attendre respectivement 20 ans et 18 ans avant de reprendre le pouvoir ! Comme quoi, **en démocratie, réformer en profondeur ne conduit pas forcément au suicide électoral**. Bien plus intelligents et avertis qu'on ne le prétend, les électeurs savent aussi distinguer parmi leurs gouvernants, ceux qui se retroussent les manches en vue de faire œuvre utile.

Alors pourquoi depuis quarante ans la magie réformatrice opère bien plus péniblement ? Le monde dans lequel nous vivons, celui du XXI^{ème} siècle, serait-il atteint d'infirmité politique ?

Dilemmes d'un monde plus complexe

L'efficacité de l'action publique se trouve affectée par une triple divergence : la divergence des temporalités, celle des attributions de compétences et celle des échelles géographiques. La lutte entre le temps long (celui nécessaire à l'atteinte des résultats) et le temps court (celui exigé par l'électorat) perturbe la donne et renforce l'asynchronie entre les temps politique, économique et médiatique, qui nous ramène des horizons les plus lointains à la tyrannie de l'immédiateté.

Sur les chocs des périmètres de compétences, que dire par exemple de la pression des populations sur leurs maires en matière sécuritaire, alors que ce domaine, régalien par essence, relève principalement de l'État et non des collectivités territoriales, en n'oubliant pas non plus qu'il faut tenir compte de l'indépendance du pouvoir judiciaire ? Quant à l'impasse de la non-concordance des échelles, on voit bien que les processus électoraux s'établissent à l'intérieur de cadres nationaux, alors qu'une part croissante des enjeux essentiels, à l'image du réchauffement climatique, ne trouveront de réponse qu'à un échelon international.

Notons d'ailleurs que les mouvements d'opinion auxquels nous assistons actuellement, qui agissent comme des lames de fond et peuvent faire certaines élections – pensons notamment au **populisme**, à la **polarisation**, au **dégagisme**, au **destrisme** – ces grandes tendances qui traversent les partis et qui établissent de nouvelles lignes de fracture parfois même en leur sein, concernent tous les pays et pas seulement le nôtre. Les cadres institutionnels ne peuvent plus contenir leur nature extraterritoriale.

Bien évidemment, d'autres biais interfèrent, parmi lesquels **l'interaction et l'interdépendance entre les États**. A l'évidence, la capacité d'action du président français élu au printemps 2022 et la nature de la politique qu'il poursuivra avec sa majorité, dépendront pour une part non négligeable des personnalités qui occuperont durant son mandat la Maison-Blanche et la chancellerie allemande. Des paramètres non connus en totalité au moment du vote en France, puisque bien évidemment interviendront de nouvelles élections dans ces deux pays sur la période allant de 2022 à 2027. Rajoutez à cela le mouvement historique de déclin relatif de l'Occident par rapport à l'Asie émergente, sans oublier la survenue désormais systémique des mégas ou hyper-événements, la crise du Covid ne dérogeant pas à la règle, et vous obtiendrez **la potion amère qui frelate l'efficacité étatique**, d'où que l'on se place, à Rome ou Ottawa.

Un modèle administratif français qui résiste

Face au challenge qu'est devenue la pratique politique dans ce monde de plus en plus capricieux, la France présente un profil d'atouts et de handicaps spécifique. Et il est particulièrement instructif de remarquer que notre pays se démarque finalement assez positivement sur l'enjeu de l'exercice des responsabilités publiques, et beaucoup moins brillamment pour ce qui touche au processus de sélection démocratique.



S'agissant des outils d'administration, **nous disposons en France d'un canevas institutionnel qui fonctionne bien, mais qui ne doit pas pour autant se transformer en cadenas, au risque de devenir liberticide.** Les débats animés au sujet de la proposition de loi sur la sécurité globale nous l'ont rappelé opportunément. Néanmoins, les régimes d'exception couplés à l'organisation centralisée de la structure de gouvernance de la France, héritée de l'absolutisme monarchique et inscrite par la suite dans le marbre de la République, se révèlent bien utiles lorsqu'il s'agit de viser en priorité l'efficacité et/ou de parer à d'imminentes calamités.

Il faut bien se rendre compte par exemple, que de nombreux pays nous envient l'administration préfectorale, cette concentration à l'échelle d'un territoire de toute l'autorité de l'État en un seul et unique représentant, indéniablement gage de réactivité et d'efficacité de l'action publique de proximité. De la même manière, aucun fédéralisme de type allemand n'engendre en France le morcellement des dispositions législatives - et donc de la règle générale - à l'échelle des régions. Quant au triptyque que forment l'état d'urgence (loi de 1955) avec l'état de siège et les pleins pouvoirs présidentiels (respectivement articles 36 et 16 de la Constitution), son recours avec parcimonie déclenche **une rapidité d'action sans égal parmi toutes les démocraties de ce monde.**

Nous ne pouvons que nous réjouir du fait que cette batterie d'instruments institutionnels nous ait épargné des bilans macabres humiliants, à l'image de ceux qui ont meurtri les États-Unis. Face aux grandes catastrophes, Washington ne peut en effet pratiquement rien entreprendre sans la coopération totale des États fédérés et des collectivités territoriales concernés. Souvenons-nous de l'Ouragan Katrina en 2005, et bien plus récemment des trop rapides déconfinements intervenus mi-2020, tout particulièrement en Floride.

Le désamour envers les administrateurs de la République

Nous disposons en France d'un État particulièrement agile ; c'est un fait incontestable. Hélas, on ne peut pas en dire autant du **processus électoral qui dans notre pays perd en fluidité à chaque décennie.** Beaucoup d'incidents de parcours. La machine se grippe. Elle n'arrive plus forcément à traduire fidèlement ce que l'électeur souhaite, autant en termes de personnalités élues que d'axes politiques réalistes à mettre en œuvre une fois arrivé au pouvoir. Oui, il est bien question ici de la politique dite « politicienne ». Déjà, rien que l'emploi du terme le connote de manière péjorative, alors que fondamentalement, départager les hommes, les aspirations et les ambitions, relève de l'obligation sociale à l'aune de la nature humaine, et ne justifie de ce fait en aucune façon l'océan de négativité qui l'afflige.

Jugée inefficace, dépassée, dénuée de toute crédibilité - les meilleurs journalistes et élus compétents ont beau y faire - **la politique en prend pour son grade chaque jour davantage.** Si ce fait n'est plus un scoop pour personne, nous n'en mesurons pas forcément l'ampleur. En 2021, **seulement 35% des Français (soit à peine un tiers de la population) déclarent avoir confiance en l'institution gouvernementale,** alors que cette même confiance reste nettement majoritaire en Allemagne (57%). Alors bien évidemment, les causes de ce désamour sont multiples. Mais il n'y a guère de doutes à avoir sur le fait que joue grandement le décalage constaté entre la promesse et les résultats.

Attention, il ne s'agit pas de sous-entendre ici selon un réflexe poujadiste, qu'une certaine forme de malignité délibérée, une duplicité, animerait le personnel politique au moment de solliciter nos suffrages, l'incitant à promettre à tout va, en sachant pertinemment qu'aucun de ces engagements n'est en réalité tenable. Loin de là. La plupart de nos élus est fondamentalement honnête sur le plan intellectuel. En revanche, ce sont tous ces écueils, ces dysfonctionnements du processus démocratique que nous venons de mettre en évidence, qui faussent le jeu, génèrent l'insatisfaction et conduisent parfois à de grandes bizarreries. Comment ainsi pourrait-on reprocher aux Français d'estimer qu'il y eut parfois « erreur sur la marchandise » ? Ceux de droite qui par exemple constatent que les 35 heures ont été mises en place sous la présidence de Jacques Chirac, ou ceux de gauche observant Emmanuel Macron abaisser l'impôt sur les sociétés.



Les failles réelles et insoupçonnées du système français

L'altération politique française prend sa source dans des paramètres structurels qui vont bien au-delà des vicissitudes de la vie partisane : **la fragilité des producteurs programmatiques, l'absence de partis politiques puissants et le mode de scrutin propre à l'élection présidentielle.**

Sur le premier point, on ne peut certes que se réjouir d'avoir enfin vu à partir des années quatre-vingt-dix, apparaître en France à droite comme à gauche, les premiers think tanks indépendants, ces fameux réservoirs d'idées qui aux États-Unis construisent grandement l'assise programmatique des candidats à la Maison-Blanche. A Paris comme à Washington, ces institutions d'un genre nouveau apportent au débat d'idées à la fois la rigueur du chercheur et une certaine fraîcheur. Plusieurs ont même réussi dans notre pays à inscrire leur action dans la durée. Il ne s'agit pour autant encore que de frêles structures, aux moyens financiers trop limités pour pouvoir pousser leurs investigations jusqu'où elles le mériteraient. Il y a effectivement un monde entre les 113 millions de dollars de budget annuel de la Brookings Institution aux États-Unis, et les sept millions d'euros de budget de l'IFRI en France.

En outre, **beaucoup reste encore à améliorer au niveau de l'articulation entre la force de propositions de ces think tanks et les directions des études des principaux partis politiques représentés au Palais Bourbon.** Ces derniers se doivent de travailler en co-construction avec tous les producteurs programmatiques présents dans leur environnement périphérique : les think tanks indépendants bien sûr, mais également les organismes de prospective de type *France Stratégie*, sans oublier les travaux des partenaires sociaux salariés et patronaux. On ne rappellera jamais assez que les études de la CBI, la *Confederation of British Industry*, l'équivalent britannique du MEDEF, ont inspiré pour une large part en 1979, l'élaboration sous la houlette de Chris Patten - le futur Gouverneur de Hong Kong - du Manifeste du Parti conservateur, le texte de référence de la première campagne législative victorieuse de Margaret Thatcher, et d'une certaine manière la « bible » de la réforme à marche forcée qui s'en suivit.

Dans cette affaire, **la France s'inscrit dans une tradition latine qui se satisfait de partis politiques maigres**, n'accédant pas totalement au rang d'administrations privées. Ici comme en Italie ou en Espagne, les partis politiques, même ceux qui se hissent au pouvoir, restent des organisations jeunes sur les plans historique et juridique et dont l'existence se confond généralement avec celle des leaders qui les ont créés : un schéma caractéristique du PS de François Mitterrand, du RPR de Jacques Chirac, de l'UMP-LR de Nicolas Sarkozy et à un degré encore plus poussé de la République en Marche d'Emmanuel Macron.

Or ce risque de l'éphémère n'affecte en rien les vies partisanes américaine et britannique. Les partis républicain, démocrate, conservateur et travailliste ont tous vu le jour au plus tard au dix-neuvième siècle. La plupart d'entre eux organisent des primaires à tous les échelons de la vie électorale. Pas seulement au niveau national qu'il soit présidentiel ou gouvernemental, mais également au niveau local, aux législatives dans chaque circonscription, contribuant de la sorte au renouvellement du personnel politique. Et surtout, ces partis survivent aux leaders qui les ont dominés un temps. La fin de l'ère Bill Clinton chez les démocrates n'a pas empêché la fulgurance du phénomène Obama, ni chez les Tories la disparition de la vieille garde thatcherienne, le renouveau incarné à partir de 2005 par David Cameron.

Enfin, **l'organisation à deux tours de l'élection présidentielle parachève le dérèglement de la machinerie qui autrefois accouchait bien plus sereinement de réponses appropriées aux enjeux du moment.** Elle est la reine de toutes les élections, la clef de voûte par laquelle les Français ont le sentiment de pouvoir exprimer leur choix quant au cap à suivre pour les cinq prochaines années. Et pourtant, là encore, le train déraile de plus en plus fréquemment. Tel que voulu en 1962 par Charles de Gaulle, le processus aspirait à fonctionner à la manière d'un entonnoir. Un premier tour pour parvenir à resserrer l'offre à partir de l'expression des préférences personnelles, par essence diverses et variées. Puis un second tour pour se prononcer sur un choix binaire, mathématiquement majoritaire, conférant à l'heureux élu une légitimité populaire incontestable.

Les Trente Glorieuses s'accommodaient sans difficulté majeure d'un tel rationalisme électif ; pas la crise de défiance qui caractérise désormais la société française. A partir du moment où le ras-le-bol des Français qualifie au second tour la clique Le Pen, jusqu'alors – mais pour combien de temps ? - inéligible de fait, la seule stratégie qui vaille pour parvenir à l'Élysée repose sur la capacité à



faire le plein des voix au premier tour, dépasser bon an mal an la barre de 22-25%, afin de ne pas arriver troisième sur le podium de l'étape intermédiaire. Excitant ? Pas vraiment...

Fort heureusement, le constituant a voulu, que cette élection suprême soit l'occasion d'une rencontre ; celle d'un homme (ou d'une femme) et d'un peuple. Au-delà de la formule quelque peu grandiloquente, ce rendez-vous électoral s'apparente dans la pratique davantage à une séquence momentanée de dialogue préalable à un adoubement, séquence durant laquelle chaque partie affiche son degré de maturité et l'impose au final à l'autre. Et si les Français déjouaient une fois de plus tous les pronostics, en s'affirmant dans cette dialectique comme la force motrice, celle qui impulse l'élévation du niveau du débat ?

Le temps de l'honnêteté intellectuelle

Les Français observent le monde et comprennent aussi bien que les autres, que même les leaders les plus expérimentés, au premier rang desquels Angela Merkel, ne disposent plus de réponse globale à la complexité des enjeux auxquels nous sommes confrontés. En gagnant en hauteur, nous nous affranchissons de notre romantisme légendaire, ce trait de la personnalité française dont découle tant de charmes mais aussi de leurres, pour enfin porter un regard lucide sur les marges de manœuvre dont disposent les princes qui nous gouvernent : infimes certes, mais elles existent, changeant au gré des circonstances par essence mouvantes. Peut-être rêvons-nous encore secrètement de l'arrivée prochaine de l'homme providentiel, mais dans notre for intérieur, nous n'y croyons plus ; nous savons pertinemment qu'il s'agit d'une vaine espérance, qu'elle relève du fantasme à l'état pur.

Le temps des démiurges que l'on croyait en capacité de ré-enchanter le monde ou à défaut de révolutionner leur pays, s'achève peut-être avec la déferlante de la crise sanitaire. A moins de succomber aux sirènes des démagogues en tout genre, parions un instant sur la déconvenue électorale des compétiteurs qui demain jureront *mordicus* de la faisabilité d'une méga-ambition réformatrice, dont ils se seront naturellement fait au préalable les hérauts les plus pugnaces. Fini le catalogue de mesures en tout genre, tout comme le sacro-saint programme porté aux nues et dont dépendrait notre salut : on ne rattrape jamais en à peine trois ans, ce qui n'a pas été entrepris depuis quarante ans. Même avec une présidence époustouflante. Même en portant à la tête de l'État le ou la plus brillant(e) de sa génération. Une période bien plus étendue s'avèrera à n'en pas douter nécessaire à l'accomplissement d'une mutation aussi profonde.

Par contre, en cinq ans, il est tout à fait possible et même par « gros temps » de procéder à une inflexion décisive, inscrite dans le temps long, qui contribue à changer les mentalités et qui de ce fait marque le point de départ d'évolutions profitables à terme. Elle oblige celui ou celle qui aspire à lier son destin à sa mise en œuvre, d'abord à remporter par les urnes le combat de la crédibilité, puis aux responsabilités d'accepter de jouer le rôle de passeur au sens le plus noble du terme. Il ou elle impulse la réforme, quel que soit la grandeur du pas accompli, et ce malgré les difficultés de son époque ; d'autres en leur temps - ses successeurs - l'approfondiront, l'amplifieront, au point de rendre cette séquence initiale et le rôle de chacun mémorables dans l'Histoire.

En lieu et place de l'inflation des promesses, il suffirait d'un cap, un cap simple formé d'engagements. Un cap général décliné en cinq priorités d'action publique - pas davantage - clairement énoncées durant les six mois que dure inmanquablement une campagne électorale, suscitant le débat autant sur les voies de mise en œuvre que sur les objectifs à atteindre, finançables à budget public constant (autrement dit à croissance économique zéro), sans générer une usine à gaz réglementaire et surtout ajustables en fonction de l'évolution d'un contexte mondial que nul ne saurait prévoir. Une telle audace montrerait au plus grand nombre que la parole politique change, que l'époque n'est plus tout à fait la même.

Ainsi éloignée du subterfuge des postures, **une politique qui se confronte au principe de réalité pour finalement s'y conformer, ne peut qu'engendrer à un moment où à un autre le respect du plus grand nombre, et par voie de conséquence la confiance.** La confiance, ce graal inestimable sur lequel construire le socle des 25% des suffrages qui, dans notre pays, qualifie à l'étape finale de



cette sacro-sainte faiseuse de rois, et qui surtout, ultérieurement, confère l'autorité suffisante pour agir efficacement. Notre pays l'attend depuis trop longtemps. A nous, collectivement, de rendre possible ce surassement.

Pour voir la vidéo de la chronique

Accès direct à la vidéo par flashcode

<http://www.stephane-jacquemet.com/politique-la-reforme-prendra-la-voie-de-lhumilite/>



Date de publication

Lundi 15 novembre 2021

A propos de Stéphane Jacquemet

Entrepreneur, Stéphane Jacquemet porte un regard libre sur les affaires de la cité.

Il fut notamment de 2006 à 2012 le fondateur et président du Forum de Stratégie d'Entreprise, sous les hauts patronages de la Présidence de la République et des Ministères de l'Economie, des Finances, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Depuis 2016, Stéphane Jacquemet développe à travers son site Internet un espace éditorial de réflexion.

Depuis 2018, il siège au conseil d'administration d'un institut mémoriel présidentiel reconnu d'intérêt public.

Contact - 01 72 28 54 90 - contact@stephane-jacquemet.com - <http://www.stephane-jacquemet.com>